



HAL
open science

L'aven à restes humains du Trou de la Coupe à Touvre (Charente) : considérations sur la problématique des dépôts humains dans les grottes en Gaule au second Âge du Fer

Bruno Boulestin, Élodie Germain, José Gomez de Soto

► To cite this version:

Bruno Boulestin, Élodie Germain, José Gomez de Soto. L'aven à restes humains du Trou de la Coupe à Touvre (Charente) : considérations sur la problématique des dépôts humains dans les grottes en Gaule au second Âge du Fer. Isabelle Bertrand; Alain Duval; José Gomez de Soto; Patrick Marguer. Les Gaulois entre Loire et Dorgogne. Actes du XXXIe colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Chauvigny, 17-20 mai 2007), Mémoires (XXXIV), Association des publications chauvinoises, pp.103-111, 2009, 978-2-90916-58-37. halshs-04078213

HAL Id: halshs-04078213

<https://shs.hal.science/halshs-04078213>

Submitted on 22 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'aven à restes humains du Trou de la Coupe à Touvre (Charente). Considérations sur la problématique des dépôts humains dans les grottes en Gaule au second Âge du Fer

Bruno BOULESTIN, Élodie GERMAIN, José GOMEZ DE SOTO⁽¹⁾

Résumé : L'aven du Trou de la Coupe à Touvre (Charente, France), incomplètement fouillé, a livré les restes d'au moins douze personnes, huit adultes et quatre enfants, datables de La Tène C, voire de La Tène D. Certains os portent des traces de découpe, d'autres des cassures sur os frais. L'hypothèse funéraire est rejetée, sans que pour autant une solution satisfaisante puisse être proposée, dans l'état actuel de l'information avant reprise de la fouille. Les données du Trou de la Coupe sont confrontées à celles d'autres sites de Gaule ayant livré des restes humains laténiens, en particulier à ceux du Trou de l'Ambre à Éprave en Belgique.

Abstract : The "Trou de la Coupe" sinkhole in Touvre (Charente, France), only partially excavated, has yielded the skeletal remains of at least twelve individuals, eight adults and four children, dating from La Tène C or even La Tène D. Some bones display cutmarks, others were broken when still green. The funerary hypothesis has not been adopted, yet no satisfactory solution can be put forward in the current state of research, until new excavations provided further information. The data from the Trou de la Coupe are compared with those from other sites in Gaul, particularly the Trou de l'Ambre in Eprave (Belgium), which also yielded human remains from the La Tène period.

INTRODUCTION

C'est en 1972 que des spéléologues repèrent le site, suite à une coupe régénératrice de la forêt – d'où le nom donné à l'aven – et en entamèrent la désobstruction, ce qui conduisit l'un de nous (JGS), avec l'autorisation de M. Gérard Nicolini, directeur des Antiquités historiques de Poitou-Charentes, à improviser une fouille de sauvetage au début de l'année 1973. Elle fut réalisée dans des conditions difficiles : les archéologues, tous bénévoles, ne pouvaient intervenir qu'en week-end, tandis que certains spéléologues, peu respectueux des recherches en cours et surtout mal

encadrés par les dirigeants de leur club, revenaient sur le site en semaine pour poursuivre leur désobstruction en l'absence des premiers. De ce fait furent perpétrées des destructions sans le moindre contrôle. Aussi, dans de telles conditions, les observations ne purent-elles être que partielles. La fouille cessa dès le printemps lorsque, la cavité ne paraissant pas suffisamment prometteuse, les spéléologues s'en désintéressèrent.

Malchances supplémentaires, le carton contenant les archives de la fouille disparut au cours d'un déménagement, sans doute volé, réduisant l'information disponible au rapport de fouille (qu'on ne demandait encore que sommaire à l'époque) et aux souvenirs du responsable de l'opération ... et, enfin, une partie des

(1) B. Boulestin : UMR 5199 – PACEA CNRS, Laboratoire d'anthropologie des populations du passé, Université Bordeaux I, Projet ANR "Guerre et violence dans les premières sociétés d'Europe : approche intégrée" ; É. Germain : Doctorante, Université de Paris I ; J. Gomez de Soto : Directeur de recherche au CNRS, UMR 6566 "Civilisations atlantiques et Archéosciences", Rennes et équipe HeRMA "Hellénisation et Romanisation des mondes anciens", Université de Poitiers.



Fig. 2 – Vue actuelle de l'entrée de l'aven (Cliché : B. Boulestin).

restes humains ont été perdus ou mélangés alors qu'ils étaient stockés pour étude au laboratoire d'anthropologie de l'Université Bordeaux I ...

I. TOPOGRAPHIE DU SITE

Situé à 11 km à l'est d'Angoulême (fig. 1), le Trou de la Coupe s'ouvre sur la commune de Touvre, au sein de la forêt domaniale de Bois Blanc, à une altitude d'environ 130 m, à proximité du sommet d'un plateau calcaire de l'Oxfordien (fig. 2). Il s'agit d'un petit aven oblong, d'une profondeur actuelle de 9 m. Il se présente comme un puits vertical, après un rétrécissement faisant suite à un ressaut sur l'un des côtés, formant une sorte de banquette, qui correspond à un joint de strate du calcaire. Les dépôts de terre et de blocs de pierre sur ce ressaut restent à fouiller. Dans l'état présent de l'information, il ne semblerait pas que l'aven donne accès à un réseau karstique, même de médiocre ampleur.

II. LES DÉPÔTS ARCHÉOLOGIQUES

Le comblement de la cavité est constitué de terre humique et de blocs de calcaire. Il a livré un ensemble de restes osseux, humains et animaux (l'étude de ces derniers reste à faire ; y figurent des restes de suidés et de chevaux), et quelques éléments mobiliers. Aucune organisation particulière de ces restes n'a pu être observée sur le terrain, si ce n'est deux squelettes de suidés en connexion.

A. Le mobilier

Le mobilier actuellement connu se limite essentiellement à :

- deux vases non tournés, encore incomplets (fig. 3). Le premier (n° 1), à paroi lissée, possède une panse piriforme et s'ouvre par un col légèrement resserré terminé par un bord élargi à lèvre aplatie, séparé de la panse par une sorte de légère cannelure. Le second (n° 2), à panse ovoïde, porte un court col à lèvre arrondie soulignée par une incision étroite. Son épaule s'orne de deux larges incisions parallèles. Col et partie supérieure de l'épaule sont lissés, tandis que la panse reste rugueuse.

La nappe de tessons des deux vases paraît s'étaler à partir de la banquette, ce qui suggère que là peut se trouver leur lieu primitif de dépôt, ce qu'une reprise de la fouille confirmera ou infirmera ;

- un bracelet ouvert en fer à section arrondie, assez atypique (fig. 4). Il fut recueilli à l'aplomb de la banquette, ce qui ne prouve évidemment pas qu'il en soit tombé.

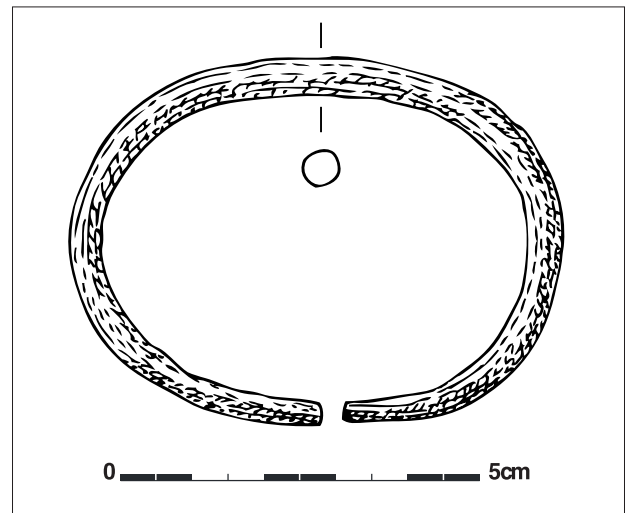


Fig. 4 – Mobilier métallique : fer (Dessin : J. Gomez de Soto).

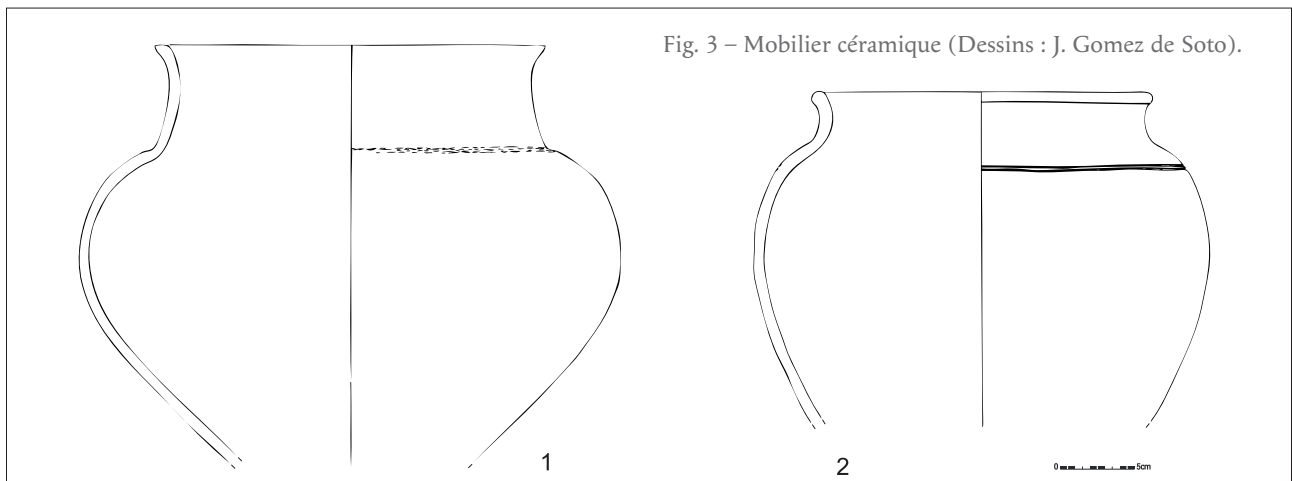


Fig. 3 – Mobilier céramique (Dessins : J. Gomez de Soto).

La modicité du cortège céramique ne permet qu'une fourchette de datation assez large : La Tène C ou D. Toutefois, le premier vase inviterait plutôt, d'après la leçon de la grotte des Perrats à Agris (Ducongé 2003 ; Ducongé, Gomez de Soto 2007 ; Boulestin *et al.*, dans ce volume, Supplément), à privilégier la date la plus haute.

Deux ou trois tessons, dont l'aspect érodé contraste avec la bonne conservation des deux vases, sont probablement résiduels et parvenus dans l'aven avec les terres de comblement. Il pourrait en aller de même pour trois galets de quartz, dont deux utilisés comme broyeurs, et un fragment de meule plate en grès. Faute de sondage dans l'environnement immédiat de l'aven, nous ignorons si un site, habitat ou autre, ne s'étend pas sur le plateau, d'où ces matériaux pourraient provenir.

B. Les restes humains

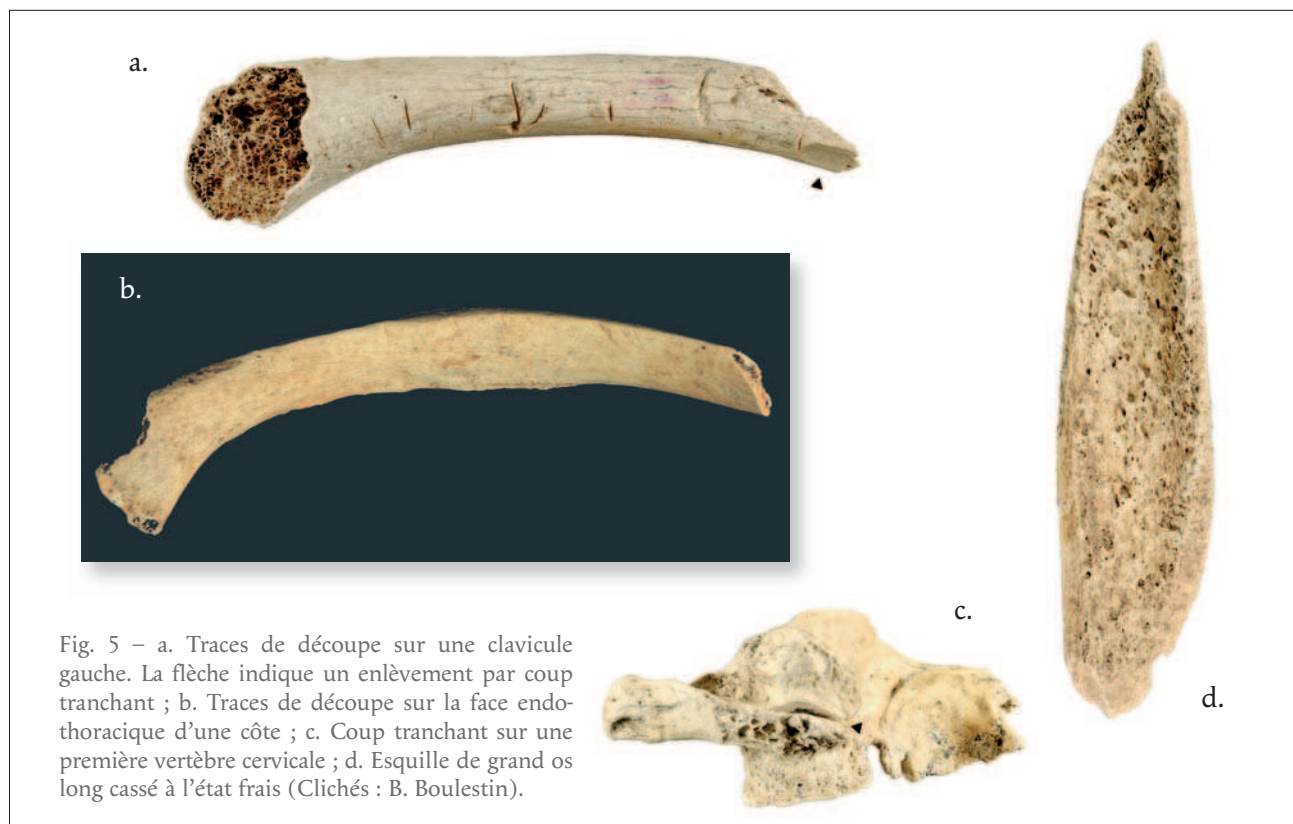
L'homogénéité de l'assemblage humain, son association stricte avec le mobilier et le caractère clos de l'ensemble autorisent à dater également le premier de La Tène moyenne ou finale, attribution chronologique dont la validation par le radiocarbone est cependant en cours ⁽²⁾.

Les restes, malheureusement pour beaucoup endommagés par la désobstruction des spéléologues, appartiennent à au moins douze personnes, huit adultes et quatre enfants. Ils ont fait l'objet d'une première étude dans le cadre d'un DEA (Germain 2002).

L'âge des immatures n'a pu être estimé qu'à partir de la taille des grands os longs des membres et est donc relativement imprécis. L'un des enfants serait décédé entre 7 et 8,5 ans, un second entre 10,5 et 12 ans ; les deux autres auraient entre 12,5 et 15 ans. L'âge des adultes ne peut pas être précisé.

La diagnose sexuelle de ces derniers est également assez peu fiable, du fait de la mauvaise conservation des coxaux. La présence d'au moins trois hommes est à peu près assurée. Deux autres individus pourraient également être de sexe masculin, mais c'est un résultat qui doit être considéré avec réserve.

À l'exception des os du carpe, des phalanges distales, des phalanges moyennes du pied et des cunéiformes intermédiaires et latéraux, tous les os du squelette sont représentés, dans des proportions variables toutefois, les plus déficitaires étant d'une manière générale les moins volumineux. Ceci n'a rien



(2) Depuis la rédaction de cette communication, les résultats de deux datations par AMS sur os humains nous sont parvenus :
- Lyon-5152(GrA) : 2045 ± 35 BP, soit en datation calibrée 165 av. J.-C. à 46 ap. J.-C.,
- Lyon-5153(GrA) : 2475 ± 40 BP, soit en datation calibrée 776 à 408 av. J.-C.

Ces résultats confirment l'attribution des restes humains à l'Âge du Fer, mais leur non contemporanéité pose le problème de l'existence de dépôts successifs sur une durée relativement longue, problème que nous ne débattons pas ici faute, à ce jour, d'éléments pour ce faire

de surprenant compte tenu des conditions de fouille et du fait que la plus grosse partie des déblais, ceux de la désobstruction, restent à tamiser. On peut de fait raisonnablement penser que ce sont des cadavres entiers qui ont été introduits dans l'aven, plutôt que des parties de cadavres, hypothèse que paraît conforter le grand nombre d'appariements. Mais étant donné l'existence de découpe et l'incomplétude de l'assemblage, c'est un point sur lequel il convient encore de rester prudent.

La caractéristique la plus intéressante des restes humains est qu'ils présentent plusieurs modifications artificielles. Il s'agit d'abord de stries de coupe, sur une clavicule (fig. 5a), un sacrum et la face endothoracique de plusieurs côtes (fig. 5b). La même clavicule présente également les traces de plusieurs coups tranchants, dont un enlèvement (fig. 5a) ⁽³⁾, et d'autres coups du même type ont été portés sur une première vertèbre cervicale (fig. 5c) et, peut-être, sur une mandibule. Mais les modifications les plus nombreuses sont des fractures survenues sur os frais, visibles sur vingt des restes, et qui affectent essentiellement les mandibules, les clavicules et les grands os longs des membres pelviens (fig. 5d).

Pour autant, le nombre trop faible de restes humains recueillis, pour l'instant, ne permet pas de restituer précisément ce que fut le traitement général des corps. On peut néanmoins considérer que la décollation est probable, au moins dans un cas, au regard de la lésion sur l'atlas, mais, surtout, la présence de découpe sur la face endothoracique des côtes et un sacrum, et plusieurs fractures proches des ceintures, conduisent à envisager un véritable dépècement des cadavres. Signalons qu'aucune trace pouvant s'interpréter comme celle d'une mise à mort n'a été identifiée à côté de celles qui correspondent plus volontiers à des interventions *post mortem*.

III. DISCUSSION

Si la nature du traitement des morts du Trou de la Coupe reste floue, ses raisons et son contexte sont encore plus obscurs, dans un site en partie sinistré et incomplètement fouillé, qui par ailleurs, comme nous le verrons, n'a à ce jour aucun équivalent absolu. On peut tenir pour fort peu probable l'hypothèse d'une pratique funéraire, sauf à devoir considérer qu'elle ait pu faire suite à un événement autre pouvant expliquer

les faits observés : non seulement les traces de dépècement s'accordent mal avec elle, mais en plus la structure démographique de l'échantillon – un seul enfant de moins de 10 ans et un tiers d'individus dans la classe d'âge 10-14, normalement la moins représentée – n'est guère compatible avec une mortalité naturelle, même si l'on évoque la possibilité d'une sélection obéissant à des critères très particuliers. Par ailleurs, pour les mêmes raisons, type de traitement des corps et anomalie démographique, on écartera rapidement l'éventualité d'une crise de mortalité liée à un phénomène naturel (famine ou épidémie), qui n'est guère vraisemblable.

Ostensiblement, c'est donc l'hypothèse recouvrant des morts violentes et une pratique non funéraire qui semble devoir s'imposer, que le dépôt ait été unique ou que plusieurs se soient succédés, ce que nous ignorons. Parmi les possibilités qui s'offrent dans ce cadre, on peut en retenir trois pour expliquer les mises à mort et deux le contexte des restes : le conflit armé, le pénal ou le sacrifice d'une part, des dépôts détritiques ou cultuels d'autre part. Seul le pénal ne peut répondre qu'au détritique, conflit et sacrifice pouvant indifféremment générer des dépôts détritiques ou cultuels. Pour l'instant, il paraît sage de s'en tenir là. Certes, on pourrait d'ores et déjà avancer quelques arguments dans un sens ou dans l'autre et privilégier telle ou telle possibilité. Mais la prudence recommande d'attendre la reprise de la fouille de l'aven et de son environnement et le tamisage des déblais des spéléologues, envisagés à court terme et pleinement justifiés par le caractère exceptionnel du site, pour tenter d'aller au-delà dans les interprétations.

IV. LES HOMMES DU TROU DE LA COUPE ET LES RESTES HUMAINS EN MILIEU KARSTIQUE AU SECOND ÂGE DU FER EN GAULE

Du point de vue des rapprochements envisageables pour le Trou de la Coupe, il n'existe que peu de possibilités. La présence de restes humains d'époque laténienne en milieu karstique n'est attestée ailleurs en Gaule non méditerranéenne de façon certaine (c'est-à-dire confirmée par des associations indiscutables ou le radiocarbone) que dans la grotte de La Roche Noire à Mérigny, Indre, pour La Tène A ancienne (Cordier 1978) et dans la grotte Rochefort à Saint-Pierre-sur-Erve, Mayenne, pour La Tène finale (Colleter

(3) Une autre clavicule, sectionnée transversalement par un objet tranchant, reconnue à la fouille, a été égarée au laboratoire d'anthropologie de l'Université de Bordeaux I.

et al., 2007). Si les associations présumées sont fiables – certains résultats de datations radiocarbone de restes humains, présumés laténiens, de grottes belges ont créé des surprises pour quelques cas (*cf. infra*), qui invitent à la prudence –, on ajoutera, sans prétendre à l'exhaustivité, pour la période Ha. D2-3/ La Tène A ancienne, les restes incinérés de la grotte du Quéroy à Chazelles, Charente (Gomez de Soto 1984), pour La Tène A2, un aven de Meyrals, Dordogne (Chevillot, Bitard 1978), pour La Tène C ou D1, la grotte des Ormes à Javerlhac, Dordogne (Chevillot 1978), pour La Tène D, les grottes du Creux Beurnichot à Chenoves, Saône-et-Loire (Guillard 1934 ; Fischer 1982) et de Rouffignac, Dordogne (Barrière 1974). Quant à la date laténienne des restes humains de la grotte de Rancogne, Charente, elle est assez incertaine (Gruet *et al.* 1997, p. 34 sq.).

Parmi tous ces sites, un seul, La Roche Noire, a fait l'objet d'une étude anthropologique un peu poussée ; elle n'a pu être que très partielle pour la grotte Rochefort, largement vidée au Moyen Âge, et n'a pas été réalisée, à notre connaissance, pour les autres assemblages, si ce n'est sommairement à Rouffignac. Pour le premier, le travail de R. Riquet (1980) conclut à au moins une vingtaine de personnes, dont moitié d'immatrices, qui ne se différencient en rien d'une population sépulcrale préjénérienne banale. On ne retiendra cependant pas l'hypothèse de dépôt secondaire, avancée par l'auteur, qui est absolument indémontrable, d'autant plus que les ramassages des spéléologues ne sont pas nécessairement exhaustifs et que les dépôts furent en partie bouleversés par les crues de la rivière souterraine. Par contre, il est notable qu'il n'y a, à la Roche Noire, aucun "traumatisme de guerre" (*sic*) : si R. Riquet n'a pas forcément repéré ni même recherché des traces de découpe ténues, il n'y a guère de doute qu'il en aurait trouvé de plus importantes si elles avaient existé.

Pour les autres sites, sauf pour le Quéroy et Saint-Pierre-sur-Erve, l'absence ou le non enregistrement des données contextuelles précises permet difficilement d'en discuter la nature. On peut simplement remarquer que l'association avec les ossements humains, selon le cas présumée ou réelle, de dépôts de monnaies en métal précieux, en quantités notables à Chenoves et Rouffignac, en quantité primitive inconnue à Saint-Pierre-sur-Erve, jette un doute sur l'hypothèse funéraire : la présence de monnaies en contexte funéraire laténien est peu fréquente et toujours limitée à une ou deux pièces. Par ailleurs, au regard des données actuelles, la grotte n'apparaît pas comme un lieu habituel de sépulture au second Âge du Fer en Gaule (Gomez de Soto, Milcent 2003 ; Ducongé, Gomez de Soto 2007). Néanmoins, ces arguments ne suffisent

absolument pas à rejeter l'éventualité que tout ou partie des sites mentionnés soient bel et bien de nature sépulcrale.

Les datations radiocarbone obtenues en Belgique pour des restes humains trouvés en grotte ont confirmé des apports de restes laténiens de concert avec des matériaux de la même période, mais aussi d'autres ne remontant qu'à la période impériale romaine, sans compter certains plus récents encore (Warmenbol 2007).

Dans la galerie des Petites Fontaines de la grotte de Han à Han-sur-Lesse, le très souvent cité dépôt de mandibules constitue une "collection" isolée de pièces datées de La Tène moyenne au Haut-Empire romain (*Ibid.*) et paraît un épiphénomène tardif et original qui ne trouvera sans doute jamais d'explication. Il n'est pas inutile de rajouter qu'à la lecture de la description des restes par M.-A. Delsaux (1970b), on peut émettre de sérieux doutes quant à la réalité des supposées traces de décollations, d'ailleurs clairement identifiées dans un premier temps par l'auteur comme de l'abrasion ...

Au premier abord, c'est l'assemblage du Trou de l'Ambre à Éprave, province de Namur (Mariën 1970), qui présenterait avec celui du Trou de la Coupe les meilleures analogies, notamment du point de vue du traitement du cadavre. M.-A. Delsaux (1970a, p. 210 sq.) y décrit en effet des marques de découpe sur neuf vertèbres cervicales, plausiblement dues à des décollations, ainsi que des lésions traumatiques sur une première vertèbre lombaire, un fémur et un tibia. Le réexamen (succinct) de la série par S. Thiol (1998) confirme les modifications osseuses sur les vertèbres cervicales, d'autres marques de découpe étant présentes sur une clavicule, une scapula et un tibia. Par ailleurs, elle note l'existence, non signalée par M.-A. Delsaux, de fractures sur os frais sur les os longs des membres d'adultes.

Si la comparaison entre les deux ensembles est donc tentante, il faut dire, d'une part, que les ressemblances s'arrêtent là, et d'autre part que le Trou de l'Ambre pose de sérieux problèmes. Tout d'abord, l'homogénéité de l'assemblage est mise à mal par les résultats des datations radiocarbone : seulement deux des six adultes datés – sur une population totale de 23 adultes, 6 sub-adultes et 26 enfants recensés par S. Thiol (1998), chiffres nettement plus crédibles que ceux donnés par M.-A. Delsaux (1970a, p. 157), qui sont en contradiction flagrante avec son propre inventaire général, lui-même passablement incohérent (*Ibid.*, tab. 1) – appartiennent à La Tène (C ou D), un autre est julio-claudien, deux autres sont du Bas-Empire

romain et le dernier appartient à l'époque moderne (Warmenbol, 2007). Dans ce contexte, et bien qu'en l'état des connaissances, c'est, parmi toutes les époques mentionnées, à l'Âge du Fer que renvoient préférentiellement les traitements des cadavres, en particulier les décollations ; bien malin qui peut aujourd'hui affirmer que tel est effectivement le cas. Par ailleurs, la composition démographique globale de la population déposée donnée par S. Thiol est strictement conforme à celle qu'offre une mortalité naturelle et évoque inmanquablement un ensemble funéraire. Comme il est à peu près inimaginable qu'un tel résultat soit la conséquence d'un mélange au hasard d'assemblages de compositions différentes, à moins que l'un d'eux soit de taille trop faible pour tirer les chiffres en dehors des normes, deux éventualités sont possibles. Soit il existe un important ensemble funéraire non laténien et les hommes de l'Âge du Fer ne sont représentés que par une toute petite partie des ossements, mais alors lesquels, et combien sont-ils ? Soit la majorité des restes humains sont bien laténiens, en particulier les immatures, et ils ont alors toutes les chances de correspondre à des dépôts funéraires. On soulignera que cette éventualité ne peut absolument pas être rejetée du fait du témoignage de prélèvements des têtes, si tant est qu'ils soient alors contemporains : la tête de l'ennemi n'est pas nécessairement la seule que l'on puisse prélever et on trouve sans peine de nombreux exemples de reprises de crânes ou de têtes dans de véritables sépultures laténiennes (ex. : Rozoy 1987, p. 57). À ce stade, on peut toutefois admettre que les traces de découpe et les fracturations sur os frais, si elles concernaient bien les sujets laténiens, ne seraient pas sans susciter questionnement dans l'hypothèse de dépôts funéraires.

À ce jour, une seule chose est donc sûre : il y a eu au moins deux personnes de l'Âge du Fer déposées dans le Trou de l'Ambre. Pour le reste, il est impossible de dire combien au total exactement, selon quelles modalités, dans quel contexte, si ce sont bien eux qui ont été privés de leur chef et dans quelle proportion. Pour poursuivre la comparaison avec le Trou de la Coupe, il est donc nécessaire de lever ces nombreuses incertitudes, ce que, il faut l'espérer, la poursuite des datations sera susceptible de faire.

CONCLUSION

Le Trou de la Coupe est donc un site tout à fait original, qui en l'état des connaissances ne trouve pas réellement de parallèle. Malheureusement lacunaires,

les données ne permettent pour l'instant d'expliquer ni la présence ni la composition ni le traitement de l'assemblage humain. Il est simplement probable qu'il faille éliminer un geste funéraire et l'hypothèse de morts violentes paraît raisonnable. Quoi qu'il en soit, les données existantes suffisent à conférer au site un caractère exceptionnel et justifient amplement la reprise des recherches, qui seule permettra d'affiner les interprétations.

Indépendamment, la recension des sites karstiques ayant livré des restes humains laténiens montre deux choses :

- en l'état actuel des recherches, il est impossible, pour la quasi-totalité des dépôts de ces restes, de trancher entre l'hypothèse funéraire et l'hypothèse culturelle – sous-entendue non funéraire. La seconde est généralement évoquée sur la base de l'association présumée, avec les restes humains, de dépôts particuliers, monétaires ou autres. Mais on l'a vu, cette association est souvent loin d'être évidente et la nature des dépôts, même si elle doit conduire à s'interroger, ne constitue pas une preuve irréfutable : qu'ils ressortissent à des normes qui ne se rencontrent pas dans les nécropoles classiques n'implique en rien que ces normes ne sont pas funéraires. Par ailleurs, dans plusieurs cas où les restes humains ont fait l'objet d'études précises, comme à la Roche Noire ou la grotte Rochefort, c'est l'hypothèse funéraire qui peut être privilégiée sur la base de la composition démographique des assemblages. Pour l'instant, tout reste donc à mieux étayer et, en premier lieu, l'existence de dépôts culturels de restes humains en grotte en Gaule, tout en n'oubliant pas que funéraire et non funéraire ont très bien pu coexister ;

- les dépôts des restes humains hors normes funéraires classiques se sont poursuivis au-delà de la conquête romaine, indiscutablement dans la grotte de Han et le Trou de l'Ambre, possiblement dans celles de Rochefort et de Rouffignac (Barrière 1974, 2, p. 206). Pas plus que pour l'Âge du Fer, on ne peut préciser la nature exacte de ces dépôts. Mais on serait tenté de rapprocher certains d'entre eux, comme celui de mandibules de la grotte de Han, d'autres de la période impériale romaine, qu'aucune source textuelle, à notre connaissance, n'évoque. Par exemple, la tête humaine coupée, probablement masculine, enfouie dans le sol du temple du milieu du Ier siècle de notre ère de la forêt d'Halatte à Ognon, Oise (Thillaud 2000 ; Thiol 2000 ; Rousseau 2000), qui constitue un apax. On rappellera également qu'il existe à la même époque de nombreux restes humains dans certains puits de Gaule de l'Ouest, comme

en Vendée (Baudry, Baillereau 1873) ou Saintonge (Maurin 1999, p. 213 et 2007, p. 131), dans lesquels des pratiques codées de dépôts ont été mises en évidence (Lefebvre 2000 ; Maurin 1999) ⁽⁴⁾. En n'oubliant toutefois pas, là non plus, que les motivations de ces dépôts purent obéir à des considérations d'ordres très différents, selon les cas.

BIBLIOGRAPHIE

Barrière 1974 : Barrière (Cl.), *Rouffignac. L'Archéologie*. Mémoires de l'Institut d'Art Préhistorique, Toulouse 1974, 3 fasc.

Baudry, Baillereau 1873 : Baudry (F.), Baillereau (L.), *Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée)*. Le Gasté, La Roche-sur-Yon 1873.

Chevillot 1978 : Chevillot (C.), Le second Âge du Fer au Musée du Périgord : le mobilier de la grotte sépulcrale des Ormes à Javerlhac (Dordogne), *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* t. CV, 1, 1978, p. 52-68.

Chevillot, Bitard 1978 : Chevillot (C.), Bitard (J.-P.), Une fibule de La Tène Ia trouvée dans un aven sépulcral situé près de la grotte de la Calévie, commune de Meyrals (Dordogne), *Bulletin de la Société d'Études et de Recherches préhistoriques des Eyzies* 27, 1978, p. 77-78.

Colleter *et al.* 2007 : Colleter (R.) Aubin (G.), Chérel (A.-F.), Hinguant (S.), Peuziat (J.), Sellami (F.), Un ensemble funéraire de la transition Âge du Fer - Antiquité en contexte karstique : la grotte Rochefort à Saint-Pierre-sur-Erve (Mayenne), *Revue archéologique de l'Ouest* t. 24, 2007, p. 89-109.

Cordier 1978 : Cordier (G.), La grotte funéraire hallstattienne de La Roche Noire à Mérygny (Indre). I. Étude archéologique, *L'Anthropologie* t. 82, 2, 1978, p. 199-220.

Delsaux 1970a : Delsaux (M.-A.), 3. Les ossements humains de l'Âge du Fer. In : Mariën (M.-E.), *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont, Éprave*. Musées royaux d'art et d'histoire, Bruxelles 1970 (Monographie d'archéologie nationale, 4), p. 157-216.

Delsaux 1970b : Delsaux (M.-A.), Annexe. Note préliminaire concernant sept mandibules humaines

découvertes au Trou de Han, devant la Galerie des Petites Fontaines. In : Mariën (M.-E.), *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont, Éprave*. Musées royaux d'art et d'histoire, Bruxelles 1970 (Monographie d'archéologie nationale, 4), p. 253-254.

Ducongé 2003 : Ducongé (S.), *Les poteries du second Âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente)*. Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène. Mémoire de maîtrise, Université François Rabelais, Tours 2003.

Ducongé, Gomez de Soto 2007 : Ducongé (S.), Gomez de Soto (J.), Les dépôts à caractère culturel en milieux humides et dans les cavités naturelles du Centre-Ouest de la France à l'Âge du Fer. In : Barral (Ph.), Daubigney (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.) dir., *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'Âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque international AFEAF, Bienne (5-8 mai 2005). Besançon 2007 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 826, série "Environnement, société et archéologie", 11), p. 477-492.

Fischer 1982 : Fischer (B.), Le trésor de Chenoves (Saône-et-Loire), *Revue Archéologique de l'Est* t. 33, 1982, p. 99-109.

Germain 2002 : Germain (É.), *Étude des restes humains du second Âge du Fer de l'aven du Trou de la Coupe à Touvre (Charente)*. Mémoire de DEA d'archéologie, Université de Paris I, 2002.

Gomez de Soto 1984 : Gomez de Soto (J.), Grotte du Quéroy à Chazelles, Charente. In : Gomez de Soto (J.), dir., *Aspects des Âges du Fer en Centre-Ouest*. Direction des Antiquités historiques, Éd. CNRS, AFEAF, Musée d'Angoulême, Angoulême 1984, p. 33-34.

Gomez de Soto, Milcent 2003 : Gomez de Soto (J.), Milcent (P.-Y.) avec la participation de Baigl (J.-P.), Gorgues (A.), Moret (P.), Nillesse (O.), Sireix (C.), La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes). In : Arcelin (P.), Brunaux (J.-L.) dir., Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer, *Gallia* t. 60, 2003, p. 107-138.

Gomez de Soto *et al.* 1994 : Gomez de Soto (J.) avec la collaboration de Boudet (R.), Buisson (J.-F.), Gruat (P.), Verger (S.), Villard (A.), Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques culturelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'Âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine. In : *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale*. Actes du XVI^e

(4) Il n'y a pas lieu de développer ici la question des puits dits "funéraires" de l'Aquitaine et du Midi celtiques, dont il a été traité antérieurement (Gomez de Soto *et al.* 1994 ; Gomez de Soto, Milcent 2003).

- colloque AFEAF, Agen (28-31 mai 1992). Bordeaux 1994 (Aquitania, t. 12), p. 165-182.
- Gruet *et al.* 1997 : Gruet (M.), Roussot-Larroque (J.), Burnez (C.), *L'Âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*. Éd. RMN, Saint-Germain-en-Laye 1997 (Antiquités nationales, 3).
- Guillard 1934 : Guillard (E.), Les fouilles du Creux Beurnichot (hiver 1933-1934), *Mémoires de la Société historique et archéologique de Chalon-sur-Saône*, 2e s., t. 18, 1934-1935, p. 92-104.
- Lefebvre 2000 : Lefebvre (C.), *Les puits "rituels" de Saintes (Charente-Maritime)*. Mémoire de maîtrise, Faculté des Sciences humaines et Arts, Poitiers 2000-2001.
- Mariën 1970 : Mariën (M.-E.), *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont, Éprave*. Musées royaux d'art et d'histoire, Bruxelles 1970 (Monographie d'archéologie nationale, 4).
- Maurin 1999 : Maurin (L.), *Carte archéologique de la Gaule. La Charente-Maritime 17/1*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 1999.
- Maurin 2007 : Maurin (L.), *Carte archéologique de la Gaule. Saintes 17/2*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 2007.
- Riquet 1980 : Riquet (R.), La grotte funéraire hallstattienne de La Roche Noire à Mérigny (Indre). III. Étude anthropologique, *L'Anthropologie* t. 84, 2, 1980, p. 272-291.
- Rousseau 2000 : Rousseau (É.), Une tête coupée à l'époque romaine. L'exemple de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens 2000 (Revue archéologique de Picardie, n° spécial 18), p. 285-288.
- Rozoy 1987 : Rozoy (J.-G.), *Les Celtes en Champagne. Les Ardennes au second Âge du Fer : le mont Troté, les Rouliers*. Charleville-Mézières 1989 (Mémoires de la Société archéologique champenoise, 4).
- Thillaud 2000 : Thillaud (P.), Expertise ostéo-archéologique du crâne humain du temple de la forêt d'Halatte (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens 2000 (Revue archéologique de Picardie, n° spécial 18), p. 277-280.
- Thiol 1998 : Thiol (S.), Étude des traces anthropiques observées sur les individus de l'Âge du Fer à Éprave (Belgique). In : Brunaux (J.-L.), Leman-Delerville (G.), Pommeypuy (C.) dir., *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer*. Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme) (4-5 décembre 1997), Amiens 1998 (Revue archéologique de Picardie, 1-2), p. 253-256.
- Thiol 2000 : Thiol (S.), Analyse anthropologique d'une "tête coupée" à l'époque romaine. Le cas de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens 2000 (Revue archéologique de Picardie, n° spécial 18), p. 281-283.
- Warmenbol 2007 : Warmenbol (E.), Les dépôts d'ossements humains en grotte aux Âges des Métaux en Belgique. Nouvelles questions. In : Barral (Ph.), Daubigney (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.) dir., *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'Âge du Fer*. Actes du XXIXe colloque international AFEAF, Bienne (Suisse) (5-8 mai 2005). Besançon 2007 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 826, série "Environnement, société et archéologie", 11), p. 537-548.